

Fiche d'identité de la spécialité: Didactique des Langues Etrangères

Niveau : Master

Domaine : Lettres et Langues Étrangères

Filière : Langue Française

Spécialité : Didactique des Langues Étrangères

1- Localisation de la formation :

Faculté /institut: Lettres et langues.
Département : Lettres et langue française.
Références de l'arrêté d'habilitation du master : Arrêté n°1403/ 9 août 2016.

2- Partenaires extérieurs:

Autres établissements partenaires :

DGRSDT, Université BBA, Université Batna 1 , Université Khenchela, Centre universitaire Barika, Université Sétif 2, Université de Constantine 2, ...

Entreprises et autres partenaires socio-économiques :

Direction de l'éducation de la wialaya, Société de Production d'Electricité (SPE) M'sila, Groupe Condor BBA, LAFARGE LC M'sila, Société de maintenance des équipements industriels (MEI) M'sila, BRIMATEC M'sila, Hodna Lait M'sila, Maghreb Pipe Msila, Société Hodna Solar M'sila, Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes (ANSEJ), Banque Essalem, ...

Partenaires internationaux :

Université Lille 3 France, Université Gazi Ankara Turquie, Université El Manar Tunisie, Université Gafsa Tunisie, Université Ibn Zohr Agadir Maroc, Université de Pécs Hongrie, ENSA Toulouse France, ...

3- Organisation générale de la formation : position du projet

- Semestres 1 -2 & 3 : formation théoriques.
- Semestre 4 : Réalisation et soutenance d'un mémoire de fin d'études.

4- Contexte de la formation :

Le Master « Didactique des langues étrangères » vise à former de futurs professionnels et spécialistes de langues et cultures : en particulier de futurs enseignants de français langue étrangère et langue seconde. Le diplômé mobilisera ses savoirs acquis en linguistique, sciences de l'éducation, psychologie, sociologie, etc pour concevoir des dispositifs d'enseignement-apprentissage, gérer une classe ou mener une recherche. Ce master s'adresse aux étudiants qui ont une appétence pour les langues, l'apprentissage des langues, l'enseignement ou la formation en langues, le numérique, l'ingénierie pédagogique et le management.

5- Objectifs de la formation :

L'objectif de l'enseignement spécialisé en didactique des langues étrangères consiste principalement à :

- Transmettre aux étudiants des stratégies, des techniques et des méthodes de l'Enseignement-Apprentissage qui leur permettront d'optimiser le processus d'acquisition des connaissances transmises aux apprenants du français en Algérie,
- Préparer les étudiants aux différentes situations d'enseignement de la langue française (formation initiale, formation continue, formation à distance, élaboration de matériel pédagogique),
- Préparer les étudiants aux mutations importantes que connaît actuellement l'enseignement des langues étrangères avec le développement de l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC). Il s'agit de leur donner les moyens d'être de vrais acteurs dans leur fonction d'enseignant de langue en établissant une synergie entre la pratique de l'enseignement des langues vivantes et la réflexion à partir des acquis de la recherche en didactique.

6- Profils et compétences visés :

Cette formation permet d'enseigner la langue française en primaire, collège et secondaire. Les compétences visées sont d'ordre cognitif (théories d'enseignement et théories d'apprentissage), pédagogique (pratiques de classe) et pratique (stage et mémoire). Elle permet d'acquérir :

- une capacité à analyser les dimensions anthropologiques, sociolinguistiques et culturelles des situations d'enseignement,
- une réflexion méthodologique sur la didactique des langues et plus spécifiquement du français langue étrangère et seconde,
- un ensemble de savoir-faire nécessaires à la conduite et à l'animation des classes, ainsi qu'à l'élaboration de travaux et d'outils didactiques spécifiques,
- une ouverture sur les contextes sociaux, culturels et professionnels de l'enseignement du français

7- Potentialités locales, régionales et nationales d'employabilité :

- Métiers de l'enseignement primaire, moyen et secondaire,
- Métiers du journalisme, de l'information, de la communication, de la politique linguistique, de la documentation (attachés de presse, analystes, conseil et aide à la décision, experts et consultants en médiation linguistique et culturelle, conseil en communication, chargés de relations publiques),
- Métiers de la culture et de l'édition (Responsable éditorial, secrétaire d'édition, scénariste, romancier)